

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales (3349)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 21%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales (3349)	Jury par défaut	Autres candidats	25	227	179	179	20
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	58	58	57	7

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales (3349)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	144	129	129	16	80 %
			Masculin	83	50	50	4	20 %
			<b>Total</b>	<b>227</b>	<b>179</b>	<b>179</b>	<b>20</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	38	38	38	6	85,7 %
			Masculin	20	20	19	1	14,3 %
			<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales (3349)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	26	26	26	4	44,4 %
				AB	22	22	22	3	33,3 %
				B	25	24	24	2	22,2 %
				TB	3	2	2	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>9</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	48	48	48	6	54,5 %
				AB	36	36	36	4	36,4 %
				B	17	17	17	1	9,1 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>103</b>	<b>103</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	44	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	5	5	0	0 %
				Sans mention	22	22	21	6	85,7 %
				AB	16	16	16	1	14,3 %
				B	10	10	10	0	0 %
				TB	5	5	5	0	0 %
		<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>		

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales (3349)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	152	152	152	17	85 %
			En réorientation	23	21	21	3	15 %
			Non scolarisés	15	5	5	0	0 %
			Scolarité étrangère	37	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>227</b>	<b>179</b>	<b>179</b>	<b>20</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	56	56	55	6	85,7 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	1	14,3 %
			<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales (3349)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	89	89	89	10
			Autres doublettes	14	14	14	1
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	42	42	41	3
			Autres spécialités	11	11	11	2

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*



Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales (3349)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	86,4 %	86,4 %	86,4 %	90,9 %
		Autres doublettes	13,6 %	13,6 %	13,6 %	9,1 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Spécialité significative</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Lycée agricole Kernilien - BTS - Agricole - productions animales (3349)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	79,2 %	79,2 %	78,8 %	60 %
		Autres spécialités	20,8 %	20,8 %	21,2 %	40 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaire	Moyenne générale	Important
	Résultats dans les matières stratégiques	Moyenne des matières stratégiques pour la formation demandée	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Implication scolaire	Appréciation des enseignants quant à l'implication scolaire des candidats	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Capacité des candidats à se projeter vers leur projet professionnel	Très important
	Motivation pour la formation	Capacité des candidats à justifier du choix de la formation demandée au regard de leur projet professionnel	Très important
	Expériences antérieures, parcours de formation	Aptitude des candidats à valoriser leur parcours de formation et leurs expériences antérieures en vue de la formation demandée	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

- Evaluation quantitative :
  - Moyenne GENERALE ;
  - Moyenne des notes des matières STRATEGIQUES (Français, Mathématiques) ;
- Evaluation qualitative :
  - Implication scolaire ;
  - Projet professionnel et motivation pour la formation ;
    - Capacité à développer son projet professionnel
    - Adéquation de la formation demandée par rapport au projet professionnel
    - Atout et qualité pour la formation demandée
    - Valorisation des acquis d'expérience

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à accorder une attention toute particulière au projet de formation motivé : argumentation du choix de la formation demandée, projet de poursuite d'études et d'insertion professionnelle, adéquation entre la formation demandée et le projet professionnel, atouts et qualités pour réussir dans la formation.

**Signature :**

Nadia CONTY,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
agricole Kernilien